

1388. Le total de la dépense sur le compte du capital et les subsides accordés au chemins de fer s'est élevé à \$5,094,004, soit une augmentation sur ces comptes de \$1,203,203, en comparaison de l'année précédente. Les subsides aux chemins de fer qui ont été votés à la dernière session du parlement se sont élevés à \$4,659,160 contre \$1,052,088 qui avaient été votés à la session précédente, soit une augmentation de \$3,607,072.

Depuis la Confédération, les montants suivants ont été dépensés au 30 juin 1894 :—

Sur les canaux.....	\$ 41,709,038
“ le chemin de fer Pacifique canadien.....	62,604,535
“ les dettes allouées aux provinces.....	30,743,393
“ les terres de la Puissance.....	3,569,062
“ le chemin de fer Intercolonial et ses embranchements..	44,966,425
“ d'autres travaux publics.....	6,921,363
“ les édifices d'Ottawa.....	2,163,544
“ le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.....	635,830
“ les Territoires du Nord-Ouest.....	3,799,490
Total.....	\$197,112,680

1389. Le revenu public de 1894 a été estimé à \$36,500,000, soit \$125,307 de moins que le montant actuellement réalisé.

Le profit sur le monnayage de l'argent et du cuivre pendant l'année a rapporté \$83,467.

1390. Depuis la Confédération le revenu casuel a augmenté de \$6,937 en 1868 à \$201,941 en 1894 ; les recettes des pêcheries ont augmenté de \$29,557 à \$79,602 ; l'intérêt reçu par le gouvernement sur ses placements, de \$174,073 à \$1,217,809 ; les recettes de la milice, de \$26,156 à \$42,527 ; les honoraires payés au département de l'agriculture pour les patentes, marque de commerce et droits d'auteur, de \$8,948 à \$83,104 ; les recettes des bureaux de poste y inclus le service postal océanique et les mandats de poste, de \$525,692 à \$2,809,341 ; les recettes des travaux publics, y compris les chemins de fer et canaux de \$901,466 à \$3,702,746 ; les recettes de l'inspection des bateaux à vapeur, de \$5,682 à \$24,866. Pendant la même période les dépenses ont augmenté, comme suit : dans le montant brut de l'intérêt payé sur la dette publique, de \$4,501,568 à \$10,212,596, contre cette somme il faut tenir compte de l'augmentation de l'intérêt reçu du passif ; dans le montant payé pour l'administration de la justice, de \$291,243 à \$745,504 ; dans le montant utilisé pour les arts, l'agriculture et les statistiques, de \$5,581 à \$264,880 ; et pour montant dépensé pour le gouvernement civil \$594,442 à \$1,402,279, et sur divers services, tels que spécifiés dans le tableau suivant, qui donne les différents montants reçus et dépensés sous les principaux services du revenu et de la dépense ordinaire de chaque année depuis la Confédération :—